



**PROJET
PEDAGOGIQUE
ALSH Prévert
Blin**

2023/2024

**Accueil de loisirs Prévert Blin
Rue Théodore Chennivière
76500 Elbeuf**

Tél. 02.35.77.44.90

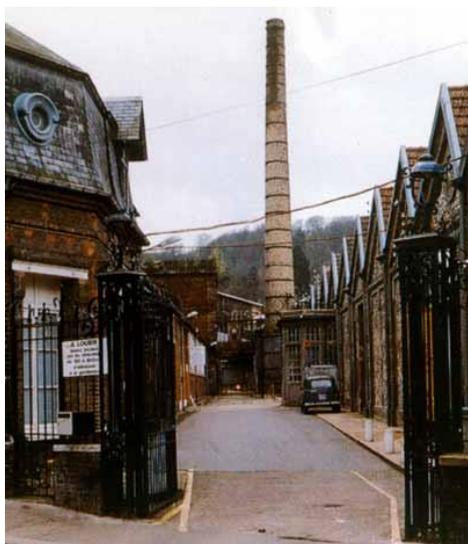
Mail : centre.prevert@animelbeuf.fr

1. PRESENTATION DU CENTRE

L'accueil de loisirs est implanté en partie dans les locaux d'un groupe scolaire constitué des écoles Jacques Prévert et Condorcet. Ces deux structures communiquent par une barrière et sont clos autour des rues Poussin, Chennevière, Salvandy et Prévert (voie piétonne). Des petites salles en rez de chaussée du siège de l'association Anim'Elbeuf constituent aussi le cœur historique d'implantation de ce qui s'appelait encore alors le centre de quartier Blin. Son accès est possible par une petite barrière communiquant avec la cour de l'école Condorcet.

L'ACCUEIL DE LOISIRS PREVERT BLIN ET SON ENVIRONNEMENT

Le quartier s'est développé au cours de la révolution industrielle autour du textile et la



venue de grandes familles d'entrepreneurs chassées de l'Est de la France comme les Blin, Fraenckel et Herzog. L'utopie et les œuvres sociales développées par le paternalisme ouvrier s'inscrivent encore en mémoire dans l'architecture du quartier. Renouvellement urbain et aménagement de structures ont édifié au cours des dernières années une identité géographique centrée sur un cœur de quartier en étoiles depuis le groupe scolaire jusqu'à la fabrique des Savoirs, la Navette, médiathèque et

Ludothèque en un seul site, le Pôle emploi, voire le lycée Ferdinand Buisson, l'IUT et à quelques encablures le centre-ville.

LES CONSTATS

Intégré au sein de cette concentration de services, L'Accueil de Loisirs a muté au cours de la dernière décennie au gré de l'évolution des autres ALSH et aussi des modifications du rythme de l'enfant au travers de la semaine de cinq jours, puis au retour à quatre, ainsi que la mise en place des dispositifs périscolaires que furent les TAP (temps d'activités périscolaires) les AVE (Activités à Vocation éducative) et désormais Anim'Kids.

Quelques années en arrière Prévert accueillait tous les enfants de 3 à 5 ans dont les parents avaient un besoin de garderie et de repas du midi. Le centre de quartier

n'accueillait lui que les enfants à proximité. L'évolution des pratiques, l'ouverture des restaurants scolaires à tous les enfants des ALSH a rebattu les cartes et désormais les effectifs se divisent plus clairement sur chacune des structures d'Anim'Elbeuf.

A contrario le secteur primaire (6 à 12 ans) a vu ces effectifs augmenter pour les mêmes remarques exprimées ci avant. On retrouve aussi une diversité géographique représentative des quartiers elbeuviens hors Buquet.

Cette particularité induit une diversité sociale entre les familles dites de proximité et les autres.

Depuis plusieurs années le défi permanent de l'ALSH est la capacité à accueillir des effectifs en expansion dans des espaces contraints ou en copartage avec l'équipe enseignante des écoles Jacques Prévert et Condorcet.

C'est la raison pour laquelle la municipalité s'est emparé du souci d'accueillir dans de meilleures conditions en participant à la création d'un accueil de loisirs sorti de terre d'ici trois ans.

Le quartier est proche du centre-ville mais n'est cependant pas facile d'accès à cause du sens de circulation et des places de stationnement, sous dimensionné à l'activité en expansion sur cette zone.

Très urbanisé, le quartier souffre d'un manque d'espaces extérieurs et d'espaces verts. Les équipements du quartier (médiathèque, ludothèque, fabrique des savoirs ou MJC) rayonnent davantage comme des infrastructures intercommunales que communales et les habitants, bien que sollicités régulièrement, rencontrent des difficultés à se les approprier.

LE CHAMP D'ACTION

Dans le cadre de son habilitation, l'accueil intervient :

Sur le temps périscolaire :

- ✓ Accueils périscolaires du soir en maternel et élémentaire (écoles Prévert et Condorcet) sous l'appellation Anim'Kids. (forfait annuel et dégressif à régler)
Mené d'activités entre 16h15 et 18h15 suivant un projet d'animation thématique (coordination administrative et pédagogique générale par Anim'Elbeuf)
- ✓ Activités du temps du midi assurées par les animateurs professionnels d'Anim'Elbeuf.
- ✓ Accueil de Loisirs du mercredi sur la journée entière.

Sur le temps extrascolaire :

Pendant toutes les vacances scolaires dans sa forme ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement).

L'Accueil de loisirs Prévert Blin reçoit, durant toute l'année, un public maternel, primaire jusqu'à 14 ans, issu principalement du centre-ville d'Elbeuf et du quartier Blin.

Suivant les périodes, des groupes d'âge sont constitués en tenant compte de chaque spécificité.

Une adhésion à l'association est obligatoire afin de bénéficier des activités de la structure et des animations qui y sont proposées tout au long de l'année.

Une adhésion annuelle de 4,30€ par famille est obligatoire (tarifs 2022/23 en cours).

Une participation financière (fixée selon le quotient familial) est demandée pour chaque journée ou demi-journée passée au centre et une facture bimestrielle est établie et adressée aux parents (mensuelle durant les vacances d'Été).

Certaines activités exceptionnelles peuvent exiger une participation supplémentaire.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'association Anim'Elbeuf et à partir de janvier 2017, la réservation des journées d'accueil de loisirs devient obligatoire. La date limite de réservation est le 23 du mois pour le mois suivant.

Toutes les réservations seront reportées sur notre logiciel de facturation et généreront donc des factures (sauf certificat médical). Au-delà du délai fixé (le 23 du mois précédent), les réservations pourront être prises **dans la limite des places disponibles**. Dans ce cas, **une pénalité pour non réservation de 5€ par mois sera appliquée**.

Les réservations sont à effectuer auprès du directeur de l'accueil de loisirs.

LES HORAIRES

Sur le temps périscolaire :

Accueil périscolaire du soir (Anim'Kids) de 16h15 à 18 heures 15 dans les écoles mentionnées plus haut dans le document.

Activités du temps du midi pendant les différents services de restauration.

Accueil de Loisirs du mercredi de 9h00 à 17h00 (restauration facultative le midi et possibilité de présence à la demi-journée).

Sur le temps extrascolaire et périscolaire du mercredi :

Accueil de Loisirs sans Hébergement, matinée de 9h00 à 12h00. Repas de 12h00 à 13h30. Temps libre et accueil de 13h30 à 14h00. Après-midi de 14h00 à 17h00.

Une garderie est proposée dès 7h15 le matin et jusqu'à 18h15 le soir aux enfants dont les parents travaillent.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle se compose d'un directeur diplômé BEATEP ASVL : M REMY Hervé

D'un animatrice BAFD Titulaire, Mme LECOMTE Anaïs, responsable lors d'absences de M REMY.

D'autres permanents qui concourent à l'accueil des enfants le mercredi ; SEYMOUR Mélanie diplômée CAP petite enfance et POTEL Curtis diplômée BAFA.

De six à 12 animateurs selon les périodes d'ouverture de l'ALSH (équipe adaptée à la fréquentation et aux dispositions sanitaires et réglementaires en vigueur).

LE PERSONNEL INTERVENANT

Durant les Accueils périscolaires du soir (Anim'Kids), suivant la fréquentation et les écoles 2 à 4 animateurs sont présents.

Sur le temps du midi :

En plus des agents de ville dans la cour et au réfectoire, cinq animateurs proposent des activités aux enfants qui le souhaitent.

LE PUBLIC ACCUEILLI

L'Accueil de Loisirs est déclaré ouvert pour des enfants de 3 à 17 ans suivant la détermination administrative, mais pour des raisons de cohérence avec le fonctionnement choix jusqu'à 14 ans maximum.

L'effectif maximum déclaré auprès de la DRAJES (délégation régionale académique Jeunesse, Engagement, Sport) est de 96 mineurs : 56 moins de 6 ans et 60 de 6 à 13 ans.

LES CONSTATS

Le Centre de Loisirs Prévert Blin est un accueil d'agrégation des quartiers du territoire Elbeuvien avec, on le note désormais de plus en plus, des enfants hors commune. Sa proximité immédiate avec le centre-ville et le cœur de l'offre culturelle de la cité le rend accessible. Historiquement, accueil de loisirs de centre-ville, bien qu'éclaté sur plusieurs unités entre les bâtiments des écoles Prévert, Condorcet et de l'Association Anim'Elbeuf, il jouit d'une visibilité qui lui permet de drainer idéalement les besoins des familles.

LES LOCAUX

Comme indiqué plus en avant, l'accueil de loisirs est scindé en 3 unités.

L'école Jacques Prévert ou une salle de 65m² entièrement rénovée est à disposition de l'ALSH.

Une autre salle aux dimensions équivalentes et à l'usage partagé avec la classe de la directrice d'école et des activités péri et extrascolaires.

Une salle polyvalente de grande dimension permet la mise en place d'activités motrices et de représentations.

Un dortoir accueille la sieste des enfants.

Un réfectoire permet la restauration du midi et le goûter de fin d'après-midi.

Une cour sécurisée avec un préau offre un espace extérieur de jeu.

Une régie et un bureau pour le directeur cohabitent à distance immédiate avec un des trois blocs sanitaires de l'école.

Enfin suivant les possibilités, des classes peuvent être mises à disposition l'été sous conditions.

C'est dans les locaux de **l'école Condorcet**, que les primaires exercent leurs activités, au rez de chaussée, dans la « salle des Arts », une salle fonctionnelle qui accueille également sur le temps scolaire une classe de CE1.

Une grande cour avec deux préaux accueille les activités extérieures.

Enfin au rez de chaussée d'**Anim'Elbeuf**, l'Accueil de Loisirs occupe trois salles exigües, vestiges de l'ancien Centre de quartier Blin.

Ces trois lieux contigus sont séparés d'une barrière et protégés des intrusions.

2. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR

ANIM'ELBEUF est une association déclarée en Préfecture depuis 1996 dont l'objet est :
« Proposer et organiser des animations éducatives, sportives, culturelles et toutes autres activités en direction des enfants, des jeunes et contribuer à créer une dynamique de quartier favorisant l'accompagnement social et la convivialité des habitants. »¹

¹ Extrait des statuts de l'association Anim'Elbeuf.

L'évolution de la société et l'évolution des pratiques de loisirs des enfants, des adolescents et des jeunes conduisent l'association ANIM'ELBEUF à se réinterroger régulièrement sur ses missions auprès de la population elbeuvienne. Un travail de réflexion a été mis en place. Administrateurs, élus et professionnels ont échangé autour des valeurs portées par l'association et ont défini ensemble les objectifs éducatifs de l'association. Ce projet éducatif sert de socle au fonctionnement de l'association

Anim'Elbeuf. Il définit les axes et orientations voulus par l'association. Par définition, l'ensemble des personnels y travaillant y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de leurs projets pédagogiques.²

Les valeurs véhiculées par le projet éducatif :

L'Education partagée fondée sur les valeurs de l'éducation populaire

La Citoyenneté et la solidarité au service du « bien vivre ensemble »

L'Egalité des chances et insertion sociale

La Laïcité

Le projet éducatif pourra être revu à intervalles nécessaires.

3. LES INTENTIONS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Le projet pédagogique part du postulat d'éducation partagée, en lien avec le PEDT mis en place par la municipalité.

Pour rappel :

Le projet éducatif territorial formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les actions menées au sein de l'accueil périscolaire et extrascolaire font suite à la journée scolaire des enfants et auront pour **objectifs généraux** :

Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant et du jeune en respectant les besoins et les caractéristiques de chacun

- ✓ Instaurer des temps d'activités qui permettent de respecter le rythme chronologique des enfants.
- ✓ Encourager et accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets.

² Extrait du projet éducatif d'Anim'Elbeuf.

Promouvoir la notion de citoyenneté

- ✓ Mettre en place des règles de vie avec les enfants et les jeunes.
- ✓ Participation à des animations sur le thème de la citoyenneté.
- ✓ Privilégier l'expression des enfants et des jeunes (conseil de centre, conseil d'enfants,...).
- ✓ Amener les jeunes à réfléchir autour de la notion de projets à court terme ou plus long terme.

Développer l'information en direction des familles

- ✓ Mise à disposition de documents ou panneaux d'affichage.
- ✓ Mise en place à moyen terme d'un portail famille en ligne pour la gestion du temps de l'enfant et l'administration générale.
- ✓ Alimentation du site internet et de la page Facebook.
- ✓ Distribution de plannings d'activités et mailing ciblé pour des informations pratiques.
- ✓ Affichage, valorisation et distribution des réalisations des travaux des enfants.

Inciter au respect de l'environnement et des conditions sanitaires

- ✓ Développer le partenariat avec différentes structures et associations œuvrant dans ce sens.
- ✓ Mettre en place des activités autour du recyclage notamment dans le cadre du plan mercredi.
- ✓ Apprendre aux enfants à utiliser aux mieux les ressources de la structure (électricité, eau).
- ✓ Apprendre aux enfants à respecter les gestes barrières.

Favoriser la mixité

- ✓ Organiser des manifestations en partenariat et ouvertes avec d'autres groupes d'enfants et de jeunes dans le respect des protocoles sanitaires.
- ✓ Amener l'enfant et le jeune à découvrir d'autres milieux.
- ✓ Proposer des activités spécifiques répondant aux besoins et attentes des jeunes filles.
- ✓ Engager une réflexion autour de la différence et des origines dans le respect du bien vivre ensemble.

Le projet pédagogique répond aux valeurs de l'Education Populaire. Il est un moyen pour développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter.

Pour les plus petits il sera guidé par la nécessité de l'enfant d'être aimé, écouté, entendu et reconnu (en référence aux propos de Jean Epstein).

« L'enfant ou le jeune doit être au centre du projet pédagogique. »

Déclinaison des **objectifs opérationnels** :

Un objectif opérationnel est comme une ligne d'horizon à atteindre en finalité mais dont le chemin serait aussi important que la destination. Quel que soit l'âge des enfants ou des jeunes, il appartient à l'équipe d'animation d'en faire une déclinaison en fonction des différences entre chaque groupe, mais aussi des subtilités intrinsèques à chacun de ceux-là, du rythme propre des enfants, de leurs capacités, de leurs limites.

Il est transversal car il doit aussi créer les conditions de passerelle entre les différents âges de l'évolution de l'enfant et du jeune.

La trame suivante sera alimentée objectivement par les projets d'animations proposées sur les différentes sessions de vacances ainsi qu'en périscolaire sur le plan mercredi notamment.

Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant et du jeune en respectant les besoins et les caractéristiques de chacun

✓ Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

Signifier, dessiner, écrire des règles de vie commune adaptées à chaque groupe d'enfants et aux différents temps déclinés (périscolaire, extrascolaire).

Concevoir une signalétique lisible pour informer les familles et les enfants (affiches, murs d'exposition temporaire...).

Impliquer les jeunes dans la conception de leurs temps partagés avec l'accueil de loisirs (construction collaborative du programme en cours de session avec l'animateur référent...)

Mettre en place des passerelles entre chaque groupe au travers d'activités communes et de temps partagés (sorties, repas, goûter) en limitant le brassage en temps de crise sanitaire.

Mettre en place des rencontres inter centres pour multiplier les croisements entre enfants de différents quartiers et villes ainsi qu'inter générationnelles pour nouer ou conserver les liens de mémoire et de présent avec les aînés (sous conditions sanitaires adéquats).

Favoriser autant que possible l'accueil d'enfants porteurs d'handicap (mise en place d'une fiche d'accueil spécifique, mis en place de PAI, accessibilité des locaux...).

✓ Respecter les rythmes de vie des enfants.

Construire des projets d'animations articulés avec respect des équilibres entre activités manuelles, ludiques et sportives.

Proposer des temps alternatifs et identifiés entre les animations : Temps calme dans le respect des tranches d'âge (sieste, repos ou « rien faire ») et temps libres (en accueil du matin, avant la reprise des activités après le repas).

Mise en place de lieux ressources autonomes (coins jeux permanents, coins bibliothèque, coins « bidouille »).

Mise à disposition de matériel sportif, créatif et artistique.

Développer l'information en direction des familles, des enfants et des jeunes.

✓ Informations et accueil

Mise en place d'un accueil individualisé de l'enfant et de la famille et ouvrir la possibilité de segmentation des présences en accueil de loisirs dans un but de respect des différences et de la mise en œuvre de la complémentarité éducative entre la cellule familiale et l'accueil de loisirs.

Mise à disposition de documents ou panneaux d'affichage.

Distribution de plannings et tracts, informations auprès des écoles.

Affichage et distribution des réalisations et travaux des enfants.

Inciter au respect de l'environnement et sensibilisation à l'hygiène et la santé

✓ Respecter l'environnement.

Mettre en avant les techniques de raisonnement des déchets alimentaires et éducatifs (Table de tri Terra Léo, poubelles adaptées dans les salles...).

Proposer des activités scientifiques (ateliers de manipulation en maternel, expériences scientifiques en élémentaire).

Visiter et concevoir des expositions de tous genres.

Concevoir des projets d'animation environnementaux et d'activités de pleine nature en lien avec l'accueil de loisirs du Parc Saint Cyr (Pôle ressources à concevoir).

✓ Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.

Respecter l'hygiène globale et les gestes barrières notamment, avant de passer à table ou faire de la cuisine, veiller à entourer les plus petits lors des passages aux toilettes afin de véhiculer toutes ces règles.

Proposer des ateliers de découverte du goût.

Proposer des activités physiques ou motrices.

Favoriser la mixité

- ✓ ***Proposer une pluralité d'activités ouvertes au plus grand nombre.***

Organiser des manifestations en partenariat avec d'autres structures.

Proposer des activités spécifiques questionnant le bien vivre ensemble au travers de l'expérience de l'autre, de ses origines, de son quotidien et le comprendre, le respecter.

Prendre en compte les besoins spécifiques et la parole des plus grands dans l'organisation et la création des projets d'animation.

- ✓ ***Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.***

Découvrir des activités innovantes (sports de pleine nature, activités artistiques ...) au travers de projets sous la conduite de professionnels ou d'animateurs éclairés.

Proposer des ateliers de bricolage et de créativité manuelle.

Mettre en place des projets d'animation ambitionnant des représentations.

Programmer des sorties à multi thèmes permettant de développer le sens de l'observation, le regard critique, la découverte tout en partageant des moments ludiques.

Déclinaison opérationnelle par groupe d'âge.



Objectifs opérationnels 3/5 ans :

Aménager des espaces identifiables par l'enfant (coin jeux, espace repos, coin activités et lieu d'écoute ...).

Concevoir des espaces Montessori de pratiques sur des supports adaptés (murs).

Créer une organisation visible qui respecte les rythmes de l'enfant en fonction de son âge (découpage de la journée : accueil, temps de communication, activités manuelles, temps calme, expression orale, jeux, goûter, fin de journée et retour au calme avant l'accueil des parents).

Proposer un panel d'activités diversifiées afin de favoriser l'apprentissage par l'expérimentation, le jeu et la manipulation ...

Mettre en place le plan mercredi suivant le planning édité par périodes et s'inspirer des fiches techniques pour mettre en place le programme d'activités.

Ne pas faire à la place de l'enfant.

Apprendre les règles d'hygiène.

Aborder avec les enfants la notion de gaspillage.

Mettre en place des poubelles adaptées à la récupération et le tri sélectif.

Utiliser les tables de tri à disposition dans le restaurant collectif.

Etablir des relations de confiance avec les parents (information, accueil).



Objectifs opérationnels des 6/9 ans

Créer un espace adapté pour les différents types d'activités favorisant en premier lieu l'autonomie de l'enfant (activités manuelles, jeux, coin calme...).

Séparer, du mieux possible lors des sessions d'été, le groupe afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein de la structure (les grands et moyens).

Diversifier l'offre des activités (sportives, culturelles, scientifiques, chants, manuelles...).

Mettre en place des animations à thèmes pour développer l'imaginaire de l'enfant.

Mettre en place les animations du Plan Mercredi en s'inspirant des référentiels existants (fiches techniques).

Participer aux manifestations sur l'environnement et aborder avec les enfants la notion de gaspillage.

Proposer des animations ou des grands jeux en pleine nature (Pôle Saint Cyr) afin de permettre aux enfants de mieux connaître la faune et la flore et mieux respecter et s'imprégner de l'environnement.

Rencontres informelles, conseils de centre...



Objectifs opérationnels des 10/14 ans

Mettre en place des activités en commun au travers de thématiques sportives (stage inter générationnel, stages sportifs...).

Proposer des temps d'activités libres dans des lieux identifiés (en début de demi-journées) en la présence informelle de l'animateur qui a rôle d'impulser et mesurer l'autonomie.

Proposer aux jeunes d'être acteurs de leurs temps de loisirs en amendant et finalisant avec l'animateur référent une partie de leur projet de vie et d'activités.

Aménager un espace dédié aux 10/14 ans approprié au projet de vie au sein de l'ALSH.

Etablir une programmation sportive en lien avec leurs capacités.

Etablir une programmation culturelle atypique pour attiser leur curiosité.



4. LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION ET DES AUTRES INTERVENANTS

Le directeur

Il est garant du respect du projet Educatif et d'animation.

Il doit aussi veiller au respect de diverses réglementations, recommandations et notes de service.

Il fait appliquer le règlement intérieur.

Il permet la cohésion et le travail d'équipe, assure le suivi et la formation des stagiaires.

Il met en place des réunions avec les animateurs pour évaluer le projet pédagogique et le suivi des projets d'animation.

Il assure le dialogue avec les différents partenaires.

Il tient à jour l'administration du centre, reçoit les familles.

Il est garant des locaux, du matériel et de l'infirmierie.

L'animateur (extrascolaire / périscolaire)

Il est responsable de la sécurité des enfants : affectif, physique et morale.

Il est à l'écoute des enfants.

Il s'adapte.

Il reste motivé et motivant.

Il est capable de s'intégrer à un groupe.

Il est respectueux du matériel, des locaux et de toutes les personnes intervenantes ou présentes au sein des différentes structures.

Il respecte le projet pédagogique.

5. LES MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET BUDGETAIRES

La capacité d'encadrement et de recrutement du personnel occasionnel est laissée à la responsabilité du directeur en conformité avec la réglementation. En sa qualité formatrice et dans la limite imposée par la réglementation, le directeur peut assurer le suivi de stagiaire, bénévole ou rémunéré.

En plus des locaux du centre, l'équipe d'animation dispose de moyens de transport supplémentaires (car de la ville et minibus).

Pour de nombreuses activités, du matériel spécifique supplémentaire peut être mis à disposition (vidéo projecteur, sonorisation, matériel sportif...) par l'association ou la municipalité.

Le directeur dispose d'un budget de fonctionnement annuel qu'il répartit selon ses besoins sur l'année civile.

6. L'INFORMATION

Sous plusieurs formes :

Affichage dans les locaux, à l'extérieur.

Courriers internes, plannings d'activités, mailing internet ou diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux.

Fiche d'inscription, de préinscription et réservation.

Rendez-vous possible avec l'équipe d'animation.

7. L'EVALUATION

Les moyens d'évaluation du projet pédagogique sont les suivants :

Avec les enfants :

En sondant les enfants en fin de journée ou de session.

Avec les familles et usagers :

Au travers d'entretiens, de courriers ou mails, de sondages ou questionnaires.

Les réunions hebdomadaires des équipes d'animation :

Evaluation des projets d'activités.

Pertinence.

Manière dont les enfants ont perçu les animations.

Analyse des écarts entre le projet et la réalisation.

Gestion des problèmes particuliers (organisationnels, humains...).

La rédaction des bilans de session :

Reprend en synthèse les éléments des réunions hebdomadaires.

Analyse de l'ensemble des retours exprimés et projection pour l'avenir.

La synthèse du rapport d'activités préalable à l'Assemblée générale :

Mise en perspective globale des projets menés sur l'année.

Les différents suivis chiffrés :

Listes de présences.

La rédaction d'un document d'évaluation annuelle préalable à l'écriture d'un nouveau projet.

8. PROJET DE VIE QUOTIDIEN

Mercredis et vacances scolaires.

- ✓ 7h15/9h00 : Garderie du matin, temps libre de l'enfant.
- ✓ 9h00/9h30 : Accueil échelonné et début des activités.
- ✓ 11h45 : Repas des moins de 6 ans.
- ✓ 12h15 : Repas des plus de 6 ans.
- ✓ 13h30 : Temps libre, temps calme ou sieste selon les groupes d'âge.
- ✓ 14h00/14H30 : Reprise des activités et accueil échelonné des enfants non-inscrits à la restauration du midi.
- ✓ 16h30 : Goûter et évaluation de la journée.
- ✓ 17h00 : Fin des activités et début de la garderie du soir, temps libre de l'enfant.

(Périscolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- ✓ 11H30 /13h30 : Temps du midi, prise en charge d'enfants volontaires d'âge élémentaire par l'équipe d'animation.
- ✓ 13h30 : ECOLE
- ✓ 16H15 : Prise en charge des enfants inscrits à Anim'Kids
- ✓ 18h15 : Fin d'Anim'Kids.

L'INFLUENCE DES Technologies de l'Information et de la Communication en ALSH

Nous sommes de plus en plus confrontés en ALSH au problème du téléphone portable. Imposé au plus jeune âge par des parents soucieux de savoir « en temps réel » ou sont

leurs enfants, ce qu'ils font, ils passent outre le canal officiel du directeur pour se rassurer.

Avec l'essor du smartphone, véritable couteau suisse multimédia, la pratique devient multicéphale et ses déviances aussi (temps passé devant l'écran, dangers de l'anonymat sur les réseaux, désinformation, harcèlement en ligne...).

D'un outil pratique, le mobile devient un enjeu à plusieurs ressorts et il devient de notre devoir d'imposer un règlement intérieur.

« Le téléphone reste pour l'enfant accueilli en ALSH un outil destiné uniquement à une communication avec la famille.

A son arrivée au centre, le téléphone est confié à l'équipe d'animation et rendu à la fin de la journée.

A partir de 10 ans, en concertation avec les animateurs et la direction, le téléphone pourra être rendu sur le temps méridien afin de respecter l'autonomie du jeune durant son temps libre dans la limite d'une utilisation conforme avec le respect de tous (pas de vidéos ou photos sans autorisation, visionnage de sites autorisées).

Il devra être remis aux animateurs au début de chaque demi-journée. »

A chaque fin de période ou pendant les réunions d'équipe, en fonction de la nature des échanges, le règlement pourra être revu, non sans communication avec les enfants et les jeunes.

FONCTIONNEMENT DE L'ETE 2023

Des travaux de végétalisation seront réalisés durant l'été 2023 sur le site de l'école Condorcet.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de tranquillité, en concertation avec la municipalité, il a été décidé de délocaliser l'accueil dans l'école Alphonse Daudet qui est en proximité du complexe sportif de la Cerisaie.

Ce déménagement sera réalisé à la veille des vacances d'été et piloté en concertation avec la municipalité et la direction de l'école.

Il permettra aussi à de nombreuses familles de se connecter avec l'environnement scolaire de leurs enfants puisqu'une bonne partie du public de l'ALSH provient de l'immédiate proximité de l'école.

ANNEXE ETE 2023 : Affichage pour la communication

Cet été Jacques prévert devient...Alphonse Daudet

**ACCUEIL DE LOISIRS
DAUDET JUILLET
Août**

13 rue des Traités, 76500 Elbeuf

ANIM'ELBEUF ASSOCIATION

1 rue Jacques Prévert, 76500 Elbeuf 02.32.96.40.50

Cet été l'ALSH Prévert Blin est délocalisé dans l'école Alphonse Daudet.

Inscriptions et réservations obligatoires.

Pensez à utiliser le portail famille en ligne!

Pour la journée du 10 juillet, les parents devront prévoir un pique nique.

Le centre fermera ses portes le vendredi 18 août.



**ACCUEIL DE LOISIRS
DAUDET JUILLET**

13 rue des Traités, 76500 Elbeuf

HORAIRES DU CENTRE :
9h - 12h - 14h - 17h

Possibilité de garderie dès 7h15 et jusqu'à 18h15 sur réservation.

RESTAURATION	INSCRIPTIONS
Possibilité de restauration le midi. Le goûter n'est pas fourni aux enfants qui ne mangent pas à la cantine.	Les réservations sont à effectuer auprès de la direction ou sur le portail familles. Un coût supplémentaire peut être demandé aux familles pour certaines sorties.

Tout au long de l'été prévoyez pour votre enfant un sac à dos avec une casquette.
Pour les maternels, ajoutez des changes marqués au nom de l'enfant.

Seuls les enfants ayant une réservation seront prioritaires pour les sorties (places limitées)

Nous acceptons les BTL de la CAF.

Pour tous renseignements ou informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au ☎ 02.35.77.16.84 📠 07.71.08.10.56

LE PLAN MERCREDI

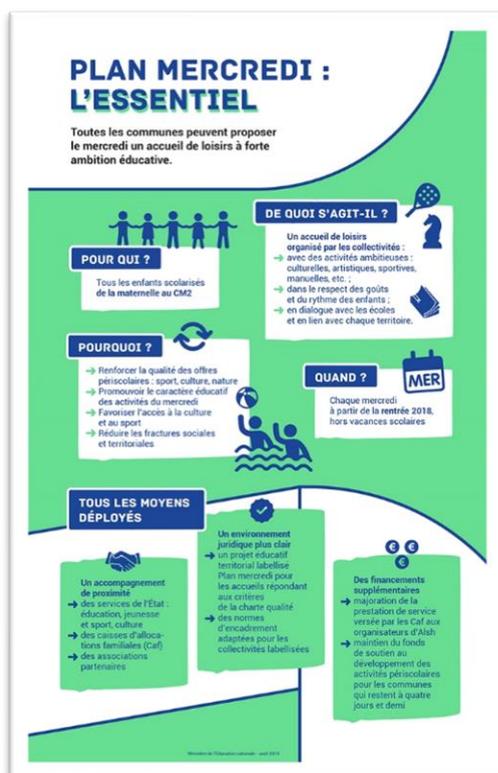
La ville d'ELBEUF ayant fait le choix d'un retour à la semaine d'école sur 4 jours à compter de septembre 2018, l'association ANIM ELBEUF accueille de nouveau les enfants le mercredi toute la journée en accueil périscolaire. En vertu du décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs, le Plan mercredi a été mis en place : Il permet d'offrir un cadre de qualité aux accueils collectifs de mineurs. Les enfants bénéficient d'activités éducatives dans le prolongement du temps scolaire qui a fait l'objet d'un planning pluri annuel décidé par les équipes de direction des ALSH après des réunions de concertation.

Les activités culturelles, sportives et liées à l'environnement seront privilégiées.

Des temps de concertation et d'échanges entre les différents partenaires et acteurs éducatifs (élus, DRAJES, CAF, écoles, clubs sportifs, associations, MJC, ...) ont été mis en place afin de définir au mieux le rôle de chacun dans la complémentarité éducative. Des actions de confortation de cette coéducation sont encore en cours de consolidation (avec l'école Condorcet notamment sur une mutualisation du matériel et de certains locaux).

Le but initial du plan est de faire de la journée du mercredi un élément consolidant les compétences acquises pendant les enseignements par des activités ludiques mais également de développer des compétences sociales fondamentales.

Le planning des actions thématiques est à retrouver en annexe.



LES SEJOURS ACCESSOIRES

Les différents groupes d'âge peuvent durant l'année être amenés à participer à des séjours accessoires. Ceux-ci viennent en compléments des activités de loisirs organisées au sein de l'accueil de loisirs.

1- FINALITES

Que chacun se sente reconnu et apprécié, tel qu'il est, parce qu'il est, pour ce qu'il est, et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit.

2- BUTS

- *Aider les enfants et les jeunes à se responsabiliser dans ce qu'ils entreprennent.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes un certain apprentissage de l'autonomie.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes de développer toutes leurs compétences.
- *Apporter aux enfants et aux jeunes, pendant ce temps de vacances, des notions de tolérance, de respect à l'égard des autres, de l'environnement, d'eux-mêmes et du groupe.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes de satisfaire leur besoin de détachement vis à vis de leurs parents.

3- OBJECTIFS GENERAUX

- *Veiller à l'unité et au respect du travail de chacun.
- *Permettre aux enfants et aux jeunes en vivant hors de leur milieu habituel de grandir selon les axes suivants :
 - L'apprentissage de la vie collective dans le respect de l'autre et de ses différences.
 - La découverte de soi-même et de toutes ses capacités d'expression, de réalisation, de création.
 - L'apprentissage de l'autonomie permettant une participation active avant et durant le séjour.
 - La découverte et le respect de l'environnement humain, géographique
- découverte de l'autre. Favoriser entre les enfants et les jeunes des relations amicales renforcées par le fait de vivre ensemble des moments forts.

4- OBJECTIFS OPERATIONNELS

*Aider les enfants et les jeunes à mettre au profit de tous, leurs capacités et leurs dons lors d'activités variées en groupe, des actions d'autofinancement et des temps de concertation.

*Permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans l'organisation de la vie quotidienne et des tâches à prendre en charge.

*Donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis. Nous favoriserons toutes les initiatives permettant à chacun de développer l'expression et le dialogue avec les autres, dans le but de les connaître mais aussi pour vaincre sa propre timidité et gagner en confiance.

La préparation du séjour par l'équipe d'animation, les rencontres avec les jeunes avant le séjour permettront de trouver un terrain d'entente sur les grandes lignes de son fonctionnement et de définir des règles de vie.

Les moyens mis en œuvre pour chaque séjour accessoire seront définis de façon spécifique selon le lieu et les activités pratiquées.



SAVOIR ROULER A VELO

Lancés en 2019, le dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** » a pour objectif de **garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs fondamentaux indispensables pour leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur sécurité.**

Dès 2018 Anim'Elbeuf a lancé un projet de Mobilité Active dont le centre d'animation se situe sur L'ALSH Prévert Blin. Dans le cadre du Plan Mercredi, les enfants des Accueils de Loisirs ont la possibilité de suivre les trois blocs d'apprentissage avant de délivrer l'attestation de « savoir rouler à vélo ».

Indépendamment de ce dispositif, de nombreuses animations vélos sont proposées tout au long de l'année grâce à une flotte d'une douzaine de vélos à disposition des enfants.



A suivre également sur



/MobiliteActiveAnimElbeuf

ANNEXES :

Planning d'activités de la période mars avril 2023.



Toute l'année, les mercredis et les vacances scolaires, l'accueil de loisirs Prévert/Blin accueille les enfants de 3 à 12 ans dans un espace encadré en centre ville..

Le centre dispose de salles d'activités, d'un dortoir et bénéficie à proximité, d'équipements culturels.



ANIM'ELBEUF, 1 rue Théodore Chénnevière, 76500 Elbeuf, Tél. 02.32.96.40.50

Les activités pratiquées sont en lien avec un projet pédagogique conçu par l'équipe d'animation:

Au centre les enfants pratiquent des activités manuelles et artistiques variées.

Ils participent à des ateliers culturels et sportifs.

Ils jouent, vont à la ludothèque.

Ils participent à des échanges avec les enfants de toute la ville.

Ils se déplacent dans des lieux aussi variés que les musées, le cinéma, les bases de loisirs, les parcs à thème, la piscine...

Pendant les vacances, les enfants peuvent bénéficier du repas dans les restaurants scolaires de la ville.

Photos: les photos sont sur le site public.

Accueil de loisirs ouvert
Tous les mercredis et vacances scolaires,
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17 heures.
Restauration possible.
Gardieries le matin dès 7h15 et le soir jusqu'à 18h15 pour les enfants dont les parents travaillent.

Documents nécessaires à l'inscription:

- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- * Carnet de santé ou carnet de vaccination.
- * Pour les allocataires CAF: Attestation CAF de moins de 3 mois avec mention du quotient familial.
- * Pour les non allocataires CAF: L'avis d'imposition ou non imposition.
- * Adhésion à l'association.

La tarification des journées du centre est établie en fonction du quotient familial.

Nous acceptons les Bons Temps libre de la

ALSH Prévert/Blin, rue Théodore Chénnevière
76500 Elbeuf Tél:02.35.77.44.90
herve.remy@animelbeuf.fr

MERCREDIS
MARS AVRIL 2023

JACQUES PREVERT
ACCUEIL DE LOISIRS

Course au printemps

CULTURE URBAINE
BLIN PRIMAIRES
ACCUEIL DE LOISIRS

ANIM'ELBEUF ASSOCIATION

PLAN MERCREDI

Elbeuf SUR-SEINE

SAVOIR ROULER à vélo

PROGRAMME DU 02 mars au 06 avril **ALSH PREVERT BLIN**

JOUR	GROUPE	MATIN	APRES MIDI	JOUR	GROUPE	MATIN	APRES MIDI
Mercredi 08 mars	Maternels	Jeux sportifs	Anniversaire déguisé !	Mercredi 29 mars	Maternels	Conception de poissons d'Avril	Sortie au parc chasse au trésor
	Primaires	Atelier culinaire	Sport et mixité à JPP		Primaires	Rallye musée à ciel ouvert les richesses d'Elbeuf	
Mercredi 15 mars	Maternels	Poussin en papier crépon	Panier pour chocolat et jeux de cohésions	Mercredi 05 avril	Maternels	Sortie VA NU PIED au Parc Saint Cyr	Après midi sport et Handicap à JPP
	Primaires	Savoir rouler à vélo	Toile Urbaine Savoir rouler à vélo		Primaires	Ludothèque	
Mercredi 22 mars	Maternels	Ludothèque	Musique et danses	Mercredi 12 avril	Maternels	Sortie à la journée au Parc Anymania	
	Primaires	Graffitis name Savoir rouler à vélo	Jeux sportifs Savoir rouler à vélo				

Durant plusieurs mercredis, il sera proposé aux enfants volontaires de réaliser un parcours d'apprentissage menant à la délivrance de l'attestation « savoir rouler à vélo ». Avec une dizaine d'heures minimum à réaliser et trois blocs de connaissance à valider le GRAV est un dispositif national.

Programme sous réserve de modification.

La réservation des journées d'accueil de loisirs est obligatoire. Les réservations sont à effectuer sur le portail familles ou auprès du directeur de l'accueil de loisirs.

Lors des sorties à la journée, le pique-nique est à notre charge. Le goûter n'est pas fourni aux enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Un coût supplémentaire pourra être demandé sur certaines sorties. Il fait l'objet d'une information aux familles.

Maternels	Course au printemps
Primaires	La Culture Urbaine Savoir rouler à Vélo

Exemple d'un planning d'activités de la session de printemps 2023 et de consignes informatives annexes.



Organisation des vacances à l'Accueil de Loisirs
La présence au centre de loisirs nécessite de s'inscrire obligatoirement à l'avance!

Privilegiez désormais le portail famille accessible en ligne.

Les activités pratiquées sont en lien avec un projet pédagogique conçu par l'équipe d'animation:
Au centre les enfants pratiquent des activités manuelles et artistiques variées.
Ils participent à des ateliers culturels et sportifs.
Ils jouent, vont à la ludothèque.
Ils participent à des échanges avec les enfants de toute la ville.
Ils se déplacent dans des lieux aussi variés que les musées, le cinéma, les bases de loisirs, les parcs à thème, la piscine.
Pendant les vacances, les enfants peuvent bénéficier du repas dans les restaurants scolaires de la ville.

Certaines activités comportent un supplément de coût. Il est symbolisé par cet icône

Avant de déposer votre enfant, vous êtes invité à vérifier sa température. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), votre enfant ne pourra être accueilli.

Les parents ne seront pas autorisés au sein de l'accueil sauf caractère exceptionnel!

Nous acceptons les Bons Temps libre de la

Pour toutes informations:

ALSH Prévert/Blin

Tél : 02.35.77.44.90 /centre.prevert@animelbeuf.fr



Horaires:

9h00/12h00

Repas

14h00/17h00

Garderies de 7h15 à 18h15



IPNS. Ne pas être sur la voie publique.

PROGRAMME DU 17 AU 28 AVRIL 2023				Voyages au Sud du Tamarin ALSH PREVERT BLIN			
JOUR	GROUPE	MATIN	APRES MIDI	JOUR	GROUPE	MATIN	APRES MIDI
Lundi 17 avril	3 ans	Jeux de découverte	Jeux extérieurs	Lundi 24 avril	3 ans	Mon main'dien	Création de plumes
	4/5 ans	Jeux collectifs	Atelier masques		4/5 ans	Création d'instrument	Atelier perroquet
	6/8 ans	Jeux de cohésion	Atelier squelettes et lamas		6/8 ans	Visite du Naturospace d'Honfleur	€
Mardi 18 avril	3 ans	Conte et chapeau de l'indien	Jeu des indiens et des gauchos	Mardi 25 avril	3 ans	Création d'attrape rêves	Jeux de cohésion
	4/5 ans	Création de maracas	Jeux extérieurs		4/5 ans	Création de costumes	Jeux extérieurs
	6/8 ans	Singes en rouleau	Sortie au Parc des Bruyères Départ à 13h30		6/8 ans	Création de banderole et pâte à sel	Banderole et masque de Tamarin
	9/14 ans	Acte 2! Thaumatrope	Sport Elite		9/14 ans	Foot Brésilien, le grand tournoi	Le tournoi des 4 nations
Mercredi 19 avril	3 ans	Ludothèque	Jeux extérieurs	Mercredi 26 avril	3 ans	Ma première Maracas!	Petit lama à bascule
	4/5 ans	Ludothèque	Atelier costumes		4/5 ans	Heure du conte à la médiathèque	Set de table
	6/8 ans	Drapeaux de foot et samba!	Chasse aux œufs à la Source		6/8 ans	Peinture de singe au coton tige	Banderole et t shirt Poncho
Jeudi 20 avril	3 ans	Création de poncho	Danse Indienne	Jeudi 27 avril	3 ans	Bâton de pluie	Carnaval
	4/5 ans	Tableau danseuse	Singe Pantin		4/5 ans	Préparations	Carnaval
	6/8 ans	Ludothèque	Ateliers manuels		6/8 ans	Finition des masques et banderole	
	9/14 ans	Acte 4! Flip Booking	Ludothèque		9/14 ans	Préparations	
Vendredi 21 avril	3 ans	Création de singes avec les mains	Biotropica départ 13 h	Vendredi 28 avril	3 ans	Cinéma « Louise et la légende du serpent à plumes »	Cactus à mains
	4/5 ans	Jeux extérieurs	€		4/5 ans	€	Fête des petits singes
	6/8 ans	Cinéma « Le royaume de Naya »	Tournoi de chamboule foot		6/8 ans	Sport Elite	Ateliers culinaires et jeux extérieurs
	9/14 ans	€	Acte final: Tournoi de football		9/14 ans	Révélation sports	Tech Tonik I